

Je soussigné(e)

Société

Adresse

CP/Commune

Email

Portable

- Communique mon tonnage à 16° contracté de la campagne 2020/21 :

Groupe sucrier 1	tonnage contracté	tonnage livré
Groupe sucrier 2	tonnage contracté	tonnage livré

- Adhère à la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) et au syndicat betteravier départemental pour la totalité des betteraves produites sur mon exploitation pour la campagne 2020/21. Mon adhésion étant renouvelable par tacite reconduction pour les campagnes suivantes, j'ai noté que mon retrait est possible à tout instant par email à l'adresse suivante : info-adherent@cgb-france.fr

- Déclare vouloir participer au financement des actions qu'ils mettent en œuvre portant sur les réglementations communautaires et nationales de la filière betteravière et sur les accords interprofessionnels qui en découlent.

Le montant de l'adhésion est de 0,25 € par tonne de betteraves à 16° contractée dans la limite du tonnage livré* pour la campagne 2020/21. Pour les campagnes suivantes, les bases du calcul d'adhésion et son montant seront fixés par l'assemblée générale annuelle de la CGB. Le règlement de l'adhésion se fait par prélèvement bancaire SEPA le 15 avril. ***En situation de déficit, le planteur communique le tonnage livré à la CGB.**

- Autorise mon fabricant de sucre à transférer à la CGB les fichiers informatiques de mes bulletins de réception et des photos des échantillons de mes betteraves pour études, analyses et suivi des réceptions.

Je déclare être informé de mes droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de mes données personnelles, de mon droit de faire une demande de limitation du traitement et/ou de m'opposer au traitement de mes données personnelles destiné au reversement de ma cotisation à la CGB, ainsi que du droit de retirer mon consentement à tout moment ce qui n'affectera pas la validité des traitements déjà effectués auparavant.

Mandat de prélèvement  (joindre votre relevé d'identité bancaire / RIB)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB) à envoyer des informations à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CGB. Vous serez prévenu du montant prélevé quelques jours avant le 15 avril.

Vous bénéficierez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vous retrouverez votre référence de mandat (RUM) sur chacun de nos avis de débits.

Débiteur : FR19ZZZ855C85

Créancier : Identifiant (ICS)

Nom Confédération Générale des planteurs de Betteraves (CGB)

Adresse 43-45 rue de Naples

CP/Commune 75008 Paris
France

IBAN : _____

BIC : _____

Paiement récurrent/répétitif

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Adhésion et mandat signés à

Le

Formulaire et RIB à renvoyer à la
CGB
43, 45 rue de Naples - 75008 Paris

Nous contacter :
info-adherent@cgb-france.fr

Signature